



Dossier de presse

2019

30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant Une année pour réaffirmer et faire vivre les droits des enfants

Depuis leur création et plus particulièrement depuis la ratification par la France de la Convention internationale des Droits de l'enfants, la Fédération nationale des Francas s'attache à :

- **agir pour l'effectivité des droits** inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant, et agir avec les enfants et les adultes sur l'amélioration de leurs conditions de vie, d'éducation et d'action,
- faire de la Convention internationale des droits de l'enfant un **cadre de référence partagé** pour toute action éducative.
- **interpeller les pouvoirs publics**, notamment lorsque les droits de l'enfant sont bafoués, que ce soient leurs droits de protection, de prestation ou de participation.

A l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Fédération nationale des Francas rappelle son engagement à **faire vivre et promouvoir** sur l'ensemble du territoire les droits des enfants.

Elle invite les adultes, décideurs publics et associatifs, à **entendre et prendre en compte** la parole et les propositions des enfants et des adolescent.es.

Elle **revendique** une application pleine et entière de la Convention internationale des droits de l'enfant comme elle l'a rappelé dans la résolution générale adoptée lors de son assemblée générale nationale de mai 2018.

Contacts presse :

Sophie Dargelos – Directrice nationale de programme - Tél. : 06 85 70 69 97 - sdargelos@francas.asso.fr



@FrancasFede



Les Francas

Sommaire

Focus

- 2019, une année pour réaffirmer et faire vivre les droits de l'enfant..... p. 3
- Une affiche : la Convention internationale des droits de l'enfant a 30 ans..... p. 4
- 3 questions à Irène Pequerul, déléguée générale des Francas..... p. 5

Initiatives et démarches

- 100 000 enfants et adolescents s'expriment et dialoguent
sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action..... p. 6
- Site www.enfantsacteurscitoyens.fr..... P. 7
- Agis pour tes droits. De l'expression à l'action..... p. 8
- Le 12 février 2019, la nuit des droits des enfants..... p. 9

Événements internationaux

- Festival international des droits des enfants et de la citoyenneté (Paris, 22 au 25 octobre 2019)..... p. 10
- Convention Ensemble pour l'éducation (Dijon, 20 au 23 décembre 2019)..... P. 11

Ressources

- Résolution générale de l'Assemblée générale nationale en mai 2018..... p. 12
- Les Francas et les droits de l'enfant, une longue histoire..... p. 13



2019, une année pour réaffirmer et faire vivre les droits des enfants

A l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Fédération nationale des Francas rappelle son engagement à faire vivre et promouvoir sur l'ensemble du territoire les droits des enfants. Elle invite les adultes, décideurs publics et associatifs, à entendre et prendre en compte la parole et les propositions des enfants. Elle revendique une application pleine et entière de la Convention internationale des droits de l'enfant comme elle l'a rappelé dans la résolution générale adoptée lors de sa dernière assemblée générale nationale.

Depuis **janvier**, la dynamique **100 000 enfants et adolescents s'expriment** et dialoguent sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action est lancée.

Le **12 février**, la **Nuit des droits des enfants** se tiendra au Centre fédéral à Paris 20^e. Seront présentées des vidéos et autres productions plastiques réalisées par des enfants et des adolescent.es dans toute la France en 2018 dans le cadre de l'action Agis pour tes droits. L'affiche spéciale 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant sera dévoilée.

Le **31 mars** le site www.enfantsacteurscitoyens.fr sera mis en ligne pour recueillir les expressions des enfants et adolescent.es recueillies dans le cadre de la dynamique 100 000 enfants et adolescent.es s'expriment.

Le **3 avril** la **galerie des affiches** sur les droits de l'enfant dévoilera les affiches réalisées en 2018 dans le cadre d'Agis pour tes droits (Créteil)

En **juin**, l'édition 2019-2020 de l'action nationale **Agis pour tes droits**. De l'expression à l'action sera lancée.

Du **22 au 25 octobre**, le **Festival international des droits des enfants et de la citoyenneté** se tiendra à Paris. Il réunira 650 enfants et adolescent.es de 6 à 18 ans dont 50 jeunes européens et internationaux.

Le **20 novembre**, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, la Fédération nationale des Francas présente au Salon des maires fera valoir l'importance de considérer les enfants et les adolescent.es comme des acteurs de leur territoire, d'agir pour l'effectivité de leur droit de participation et de prendre en compte leur parole dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Du **20 au 23 décembre**, à l'occasion de la Convention Ensemble pour l'éducation qui se tiendra à Dijon, un rapport sur les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent.es sera rendu public.

Contacts presse :

Sophie Dargelos – Directrice nationale de programme - Tél. : 06 85 70 69 97 - sdargelos@francas.asso.fr



@FrancasFede



Les Francas

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant a 30 ans...



zhangoutte@gmail.com

enfantsacteurscitoyens.fr

L'éducation en mouvement !

3 questions à Irène Pequerul, déléguée générale des Francas



- **Que représente la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) pour les Francas ?**

Dans leurs statuts, les Francas se donnent pour but de « promouvoir la place que les enfants doivent avoir dans la société ». Or, la Convention constitue pour nous le texte de référence reconnaissant cette place. Elle inscrit en effet le fait que les enfants de 0 à 18 ans, malgré leur minorité, sont détenteurs de droits et que les adultes ont la responsabilité de créer les conditions pour que ces droits soient effectifs et que les enfants puissent vivre et grandir le mieux possible. La Convention reconnaît par ailleurs la personne mineure comme un sujet, un acteur social. Enfin, ce texte de portée internationale concerne tous les enfants dans le monde et constitue un cadre pertinent pour évaluer périodiquement les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent.es, y compris en France.

- **Dans le projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas appellent à faire de la CIDE le cadre de référence pour toute action éducative. Qu'entendez-vous par là ?**

Le Défenseur des droits a récemment attiré l'attention sur le fait que la Convention internationale des droits de l'enfant était aujourd'hui encore peu connue du grand public mais également des acteurs publics et privés qui interviennent auprès des mineurs. Or, il nous semble précisément, à l'heure où les enfants sont les premiers impactés par les inégalités croissantes, que l'ensemble des acteurs et décideurs doivent faire de ce texte la matrice de référence de leur action à l'égard des enfants et des adolescent.es. Pour faire progresser l'effectivité des droits de l'enfant pour tous les enfants et adolescent.es., pour rendre les enfants acteurs de leurs droits, pour construire de la cohérence dans l'action publique, la Convention internationale des Droits de l'enfant nous semble être un point d'appui incontournable.

Nous agissons plus particulièrement pour que la Convention internationale des droits de l'enfant devienne un support d'éducation des enfants et des adolescent.es, un outil de formation des éducateurs et une référence dans la l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques éducatives locales et des projets des espaces éducatifs.

- **Quels sont pour vous les points d'alerte aujourd'hui en ce qui concerne les droits des enfants en France ?**

Les Francas interpellent régulièrement les pouvoirs publics lorsque les droits des enfants sont bafoués, comme ils l'ont fait lors de leur Résolution générale en mai 2018. Aujourd'hui, plusieurs éléments nous alertent sur un manque d'exigence et de vigilance dans le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant en France.

Le sort des enfants migrants est plus que préoccupant. D'une part, en augmentant la durée de rétention à 90 jours, la loi Asile et immigration a également augmenté le temps de rétention des enfants, alors même que la rétention des mineurs est contraire à la Convention internationale des droits de l'enfant. D'autre part, les mineurs isolés étrangers, durant l'instruction de leur demande de reconnaissance de minorité, ne sont pas pris en compte au titre de la protection de l'enfance et sont contraints de vivre dans la rue, sans protection et soumis à tous les dangers.

Par ailleurs, l'ordonnance de 1945 qui pose le principe fondateur de la primauté de l'éducatif sur le répressif, pourrait aujourd'hui être remise en cause par ordonnance suite au vote de la loi en cours d'examen sur la réforme de la justice. Enfin, nous pourrions également évoquer les débats sur le devenir des enfants de parents français djihadistes partis en Irak ou en Syrie. Au regard de la Convention internationale des droits de l'enfant, ils ne devraient pas être considérés comme coupables des crimes commis par leurs parents, mais protégés en tant que victimes et sujets à de multiples traumatismes.



100 000 enfants et adolescent.es s'expriment sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action et dialoguent avec des décideurs publics et associatifs

Les Francas impulsent en 2019 une dynamique qui permettra à 100 000 enfants et adolescent.es de s'exprimer sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action et de dialoguer avec des décideurs publics et associatifs, des parents, des citoyen.nes.

Alors que la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a 30 ans en 2019, il reste encore beaucoup à faire pour que les droits d'expression et de participation soient effectifs et que les enfants soient associés à toutes les questions qui les concernent (Articles 12,13,14 15 et 17 de la CIDE).

L'année 2019 doit permettre de faire valoir que les enfants et les adolescent.es ont des choses à dire sur ce qu'ils vivent, qu'ils sont des porteurs de savoirs, de cultures, d'expertises d'usage sur leur propre vie, sur la vie de leur quartier, de leur commune... et des espaces éducatifs qu'ils fréquentent.

Des enfants et des adolescent.es sont invités à s'exprimer, pour eux ou pour tous les enfants, sur leurs droits, leurs conditions de vie au quotidien, leur place dans la société, dans leur commune, leur pays ou dans le monde et sur les actions à mettre en place pour les améliorer. Les expressions d'enfants et d'adolescent.es sont recueillies sur tous les territoires et par toutes les structures intéressées.

A l'occasion de forums locaux ou départementaux, des temps de dialogue sont organisés entre des enfants, des adolescent.es et des adultes ou de dialogue structuré entre des enfants, des adolescent.es et des élu.es ou des représentants institutionnels locaux, départementaux ou régionaux sur les actions à mettre en place pour transformer territorialement les conditions de vie, d'éducation et d'action des mineurs.

Un accompagnement méthodologique est apporté par les associations départementales Francas.

Toutes les expressions seront capitalisées sur une plateforme numérique www.enfantsacteurscitoyens.fr

Un comité scientifique analysera les expressions et rédigera un rapport qui sera rendu public lors de la **Convention Ensemble pour l'éducation du 20 au 23 décembre 2019 à Dijon**. Il analysera la façon dont les enfants et les adolescents apprécient leurs conditions de vie, ce qu'ils signifient à propos de leurs besoins éducatifs, sociaux et culturels, ainsi que leurs propositions pour améliorer leur vie quotidienne. Il sera également remis aux enfants et aux adolescents dans une version adaptée à ce public.

Les Francas invitent les décideurs publics et associatifs et les acteurs éducatifs à développer toutes les occasions d'expression des enfants et des adolescents, tous les espaces de dialogue entre eux et les enfants et les adolescents, dans tous les territoires, dans tous les espaces éducatifs, sociaux et culturels.

Ils les invitent à entendre et prendre en compte ces expressions pour qu'elles viennent enrichir la qualité des projets locaux d'éducation et des projets des espaces éducatifs, et *in fine* la qualité des politiques publiques à tous les niveaux territoriaux.

Entendons la parole des enfants, Soyons leur porte-voix !

Un site pour recueillir l'expression des enfants et des adolescent.es
et permettre l'analyse de leurs conditions de vie, d'éducation et d'action
www.enfantsacteurscitoyens.fr



Le site www.enfantsacteurscitoyens.fr accessible à partir du 31 mars 2019, permettra de capitaliser les productions, réalisations et expressions des enfants et des adolescent.es recueillies dans le cadre de la démarche 100 000 enfants et adolescents s'expriment, des dialogues mis en place durant l'année par les associations départementales entre enfants et adultes, ou de toute autre initiative mettant en avant la participation et la parole des enfants et des adolescents.

Accessibles aux enfants et adolescents comme aux adultes encadrants, le site permettra de recueillir ces expressions à partir de 4 entrées : **Je m'exprime, J'agis pour nos droits, Je partage un projet, J'ai rencontré**. Un questionnaire accompagnera ce recueil de paroles afin de situer dans quel cadre celle-ci sera organisée.

Vous avez souhaité partager un projet, une action que vous avez mené ; vous avez souhaité dire à des adultes ce qui vous plaît, ou ce qui vous ennuie dans votre vie quotidienne ; vous avez voulu signifier que la Convention internationale des droits de l'enfant n'est pas toujours respectée...Publiez ce que vous souhaitez dire afin de communiquer à des adultes vos expressions, vos remarques, afin qu'elles soient entendues.

Les contenus mis en ligne sur le site seront accessibles à toutes et tous et analysés par un comité scientifique afin de rédiger un rapport qui sera rendu public lors de la Convention Ensemble pour l'éducation du 20 au 23 décembre 2019 à Dijon.

Le site permettra de façon plus durable au-delà de la Convention de donner à voir la façon dont les enfants et les adolescent.es s'expriment sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action et agissent pour contribuer à la vie de la cité.



Agis pour tes droits, de l'expression à l'action

« **Agis pour tes droits** » est une action de promotion, de défense et de mise en œuvre des droits de l'enfant, organisée par les Francas tout au long de l'année. Elle s'inscrit dans une des ambitions du projet des Francas : développer l'appropriation de la Convention internationale des droits de l'enfant, de l'éducation aux droits et au droit dans le plus grand nombre d'espaces éducatifs, sur le plus grand nombre de territoires afin de contribuer au développement qualitatif de projets locaux d'éducation

Une ambition générale

Une éducation au(x) droit(s) pour exercer une citoyenneté active

- Comprendre et s'approprier la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)
- S'exprimer autour des droits de l'enfant
- Agir pour mettre en œuvre les droits de l'enfant
- Apprendre à exercer ses droits dans un environnement médiatique et numérique
- Porter des revendications et faire valoir le non-respect, voire la violation de droits.

Un parcours éducatif :

- pour les moins de 6 ans (maternelle) : découvrir ses droits dans la vie quotidienne ;
- pour les 6-11 ans (élémentaire) : comprendre ses droits, s'approprier leur signification, pouvoir les présenter, apprendre à s'y référer, les associer à une action ;
- pour les 12-18 ans : agir en faveur des droits pour soi et pour les autres, les mettre en pratique dans une action qui s'inscrit dans le temps ;
- pour les jeunes adultes : promouvoir et défendre les droits humains, s'engager pour les droits de l'enfant, préserver les droits des générations futures.

Une pluralité d'initiatives, d'actions, de productions

- Des productions utilisant des supports divers au choix des groupes (affiches, poèmes, chansons, vidéos, photos, albums, BD, sculptures...) mais aussi reportages, recueil de paroles d'enfants... qui témoignent de leur perception de la CIDE.
- Des démarches favorisant la participation des enfants et des adolescents, qui garantissent la prise en compte de leur parole ;
- Des actions mises en œuvre en faveur de l'effectivité des droits, témoignant d'une volonté de transformer la vie quotidienne des enfants et des adolescents, et qui font référence à la CIDE dans sa globalité ou à l'un ou plusieurs de ses articles.

« **Agis pour tes droits** » s'inscrit dans la dynamique des travaux du Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

« **Agis pour tes droits** » contribue à des acquisitions du socle commun de connaissances, de compétences et de culture défini par l'Éducation nationale.

Communiqué de presse

Paris, le 8 février 2019

Le 12 février 2019, la nuit des droits des enfants **2019, une année pour réaffirmer et faire vivre les droits des enfants**



A l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), la Fédération nationale des Francas rappelle son engagement à promouvoir et faire vivre les droits des enfants sur l'ensemble des territoires pour tous les enfants. Pour inaugurer cette année anniversaire, elle organise « la Nuit des droits des enfants » le 12 février 2019 de 17 heures à 22 heures 10 rue Tolain à Paris dans le 20^{ième} arrondissement (Métro Buzenval ou Maraîchers).

Cette soirée permettra de lancer les actions et évènements qui vont mailler cette année anniversaire et sera l'occasion de découvrir quelques-unes des productions des 12 000 enfants, adolescent.es et jeunes, qui ont pris part en 2018 à Agis pour tes droits.

Ce moment permettra également de sélectionner des coups de cœur parmi les réalisations des enfants et des adolescent.es réunies au siège de la Fédération nationale des Francas.

17h Découverte des réalisations plastiques et sélection des coups de cœur

19h **Conférence de presse :**

- présentation du calendrier des manifestations Francas pour les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant
- présentation de l'affiche coréalisée avec des enfants et des adolescents à cette occasion

19h30 Buffet dînatoire

20h Découverte des vidéos et sélection des coups de cœur

Si vous souhaitez participer à cette Nuit des droits des enfants, inscription auprès de Marie Chatelain mchatelain@francas.asso.fr

Contacts presse :

Sophie Dargelos Directrice nationale de programme - Tél. : 06 85 70 69 97 - sdargelos@francas.asso.fr



@FrancasFede



Les Francas



Un Festival international des droits des enfants et de la citoyenneté à Paris du 22 au 25 octobre 2019

Les Francas organisent à Paris, du 22 au 25 octobre 2019, un Festival international des droits des enfants et de la citoyenneté. 650 participant.es de 8 à 18 ans sont attendus dont 50 européens et internationaux.

Les participants

650 enfants et adolescent.es participants de 6/8 ans à 18 ans vivant sur des territoires ruraux, urbains et périurbains, issus d'écoles, de collèges, de lycées, de centres de loisirs, de conseils municipaux d'enfants, dont 50 européens et internationaux

80 acteurs qui accueillent, accompagnent, animent le Festival avec les enfants et les adolescent.es

Les contenus

- **Une université populaire d'enfants et d'adolescent.es** basée sur la rencontre, l'échange de savoirs et de pratiques, la découverte de ressources
- **Des temps d'expression et de dialogue structuré** avec des élus locaux, nationaux et européens et des représentants institutionnels **sur les conditions de vie, d'éducation et d'action**
- **Un forum de valorisation des projets** et initiatives **portés par des enfants et des adolescent.es**
- **La galerie nationale des droits** où seront valorisées les réalisations d'enfants et d'adolescents dans le cadre d'« Agis pour tes droits » ;
- **Un espace d'activités** ludique et culturel
- Des temps de découverte du territoire parisien et francilien
- Un évènementiel extérieur.

Deux fils rouges

- la rencontre internationale d'adolescent.es
- les dimensions culturelles et interculturelles



La Convention Ensemble pour l'éducation Un évènement international à Dijon du 20 au 23 décembre 2019

Les Francas organisent à Dijon du 20 au 23 décembre 2019 la Convention Ensemble pour l'éducation qui rassemblera 1 600 participants venus de toute la France, d'Europe et du monde.

Cet événement, préparé depuis mai 2018 dans toute la France par les associations départementales des Francas, sera largement ouvert à l'ensemble des acteurs éducatifs, des décideurs publics et associatifs, des responsables de collectivités territoriales et d'associations, des responsables pédagogiques, des animateurs et animatrices professionnel.es, des enseignant.es, des jeunes engagé.es dans l'action éducative locale, des parents, des citoyen.nes...

Il comprendra :

- Un **Forum international de l'enfance et de l'action éducative** avec 300 projets présentés, des tables-rondes, des ateliers-prospectifs, des expositions.
- Une **Université populaire de l'éducation** avec des conférences, des débats, des témoignages d'acteurs.
- Des expositions, des films, des visites culturelles.

A l'occasion de cette Convention, un rapport sur les conditions de vie, d'éducation et d'action des enfants et des adolescent.es en France sera rendu public. Il analysera la façon dont les enfants et les adolescent.es apprécient leurs conditions de vie, ce qu'ils signifient à propos de leurs besoins éducatifs, sociaux et culturels, ainsi que leurs propositions pour améliorer leur vie quotidienne. Il sera également remis aux enfants et aux adolescents dans une version adaptée à ce public.



Résolution générale

Adoptée par l'Assemblée générale nationale 26-27 mai 2018

L'application de la Convention internationale des droits de l'enfant : un combat quotidien

Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » les Francas réaffirment la nécessité de prendre en compte les conditions dans lesquelles vivent les enfants et les adolescents, pour développer des actions éducatives répondant à leurs besoins éducatifs, sociaux et culturels. Depuis sa création en 1944, la Fédération nationale des Francas n'a eu de cesse de développer des actions d'éducation à la paix et de mener des projets de coopération internationale et de développement avec ses partenaires internationaux. Réunie en assemblée générale annuelle à Paris au Musée de l'histoire de l'immigration, elle s'insurge aujourd'hui des situations qui se multiplient en France et dans le monde, aux Etats-Unis ou en Palestine par exemple, conduisant à des enfances, des adolescences, des jeunesses volées, arrachées par les balles, qui hypothèquent gravement les capacités collectives, aujourd'hui comme demain, à construire un monde commun porté par des valeurs de paix et de solidarité.

Regarder le monde aujourd'hui à travers le prisme des conditions enfantines montre la transformation radicale de modèle social, économique et écologique à accomplir pour construire une société qui place l'économie au service de l'humain. Un milliard d'enfants vit actuellement en situation de pauvreté dans le monde, soit un enfant sur deux. La pauvreté des enfants, qui renvoie aux revenus de leurs parents, les conduit à de graves privations, que ce soit dans le domaine du logement, de la santé, de l'alimentation, de la scolarisation ou de l'accès aux loisirs. Environ 263 millions d'enfants et d'adolescents (un sur cinq), notamment les filles, ne sont pas scolarisés, dont 63 millions d'enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire.

En même temps, les déplacements massifs de population se développent sur l'ensemble de la planète, principalement hors d'Europe, que ce soit pour des raisons économiques, politiques, sociales, climatiques ou du fait de conflits armés. Les enfants ayant à vivre ces situations de migration de masse sont soumis à des conditions de vie particulièrement précaires et traumatisantes, qui rendent difficiles ensuite leur construction individuelle et collective en tant qu'adulte.

En France, 6^{ème} puissance économique mondiale, trois millions d'enfants vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, soit un enfant sur cinq, 30 000 enfants dorment chaque nuit dans la rue. De façon plus spécifique, les enfants migrants, les jeunes demandeurs d'asile déboutés, les mineurs isolés étrangers vivant sur le territoire à la rue, à l'hôtel, accueillis chez des bénévoles, ne sont pas tous pris en compte au titre de la protection de l'enfance et échappent le plus souvent aux statistiques. La loi asile et immigration, en cours d'examen au Parlement, envisage leur rétention, pourtant contraire à toutes les conventions internationales signées par la France, au premier rang desquelles la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les Francas, militants de l'enfance, acteurs éducatifs locaux, agissent chaque jour partout en France avec des enfants, des adolescents, des jeunes. Avec leurs militants, avec les acteurs associatifs, avec les collectivités territoriales qui partagent leur ambition, leurs valeurs et défendent l'intérêt supérieur de l'enfant qui fait de celui-ci un sujet de droit, ils :

- dénoncent la rétention des mineurs, accompagnés ou non, contraire à la Convention internationale des droits de l'enfant,
- rappellent l'obligation d'accueillir en France les enfants migrants et leurs familles en droit et en dignité, de façon chaleureuse, solidaire, confiante et apaisée, au nom de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen,
- soulignent en particulier que le droit à l'éducation est intégré à la Convention internationale des droits de l'enfant et que l'école de la République a l'obligation de scolariser tout enfant, quelle que soit sa situation administrative ou celle de ses parents,
- s'engagent à agir pour le droit à la santé, le droit à l'éducation et le droit aux loisirs de tous les enfants et les adolescents, en particulier les plus fragiles et précaires du fait de leurs conditions de vie, et à traduire en actes chaque jour la Convention internationale des droits de l'enfant,
- appellent à poursuivre les mobilisations de la société civile pour créer un front du refus de ces situations faites aux enfants et à leurs familles.

Les Francas et les droits de l'enfant, une longue histoire



« Pour les Francas, un enfant n'est pas seulement une promesse d'être humain ; c'est déjà un être humain »

Depuis leur création en 1944, les Francas militent pour les droits de l'enfant : d'une part pour que chaque enfant soit reconnu en tant que personne ayant, comme tout être humain, droit à la dignité et au respect ; d'autre part pour que les droits spécifiques que justifient sa dépendance et sa vulnérabilité lui soient accordés.

En 1946, les Francas ont demandé que les droits des enfants figurent dans la constitution française. En 1959, ils ont fait connaître la Déclaration des droits de l'enfant. Avant même l'adoption de la Convention des Droits de l'Enfant par l'ONU en 1989, les Francas ont été de ceux qui se sont mobilisés, d'abord pour faire ratifier cette convention par la France, ensuite pour en faire connaître la philosophie et les dispositions, enfin pour mettre et faire mettre celles-ci en application. »

Entretien avec Pierre de Rosa, *Camaraderie* n° 266, juillet-sept. 2004, « Les droits de l'enfant. Une convention internationale à découvrir et à faire vivre ».

Lorsque la déclaration des droits de l'enfant est adoptée par l'ONU le 20 novembre 1959, les Francas déclarent :
« *Nous saluons avec joie la proclamation de cette Déclaration des droits de l'Enfant adoptée sans opposition, le 20 novembre 1959, par 78 pays de l'Organisation des Nations Unies, tout en exprimant l'espoir que tous ces pays mettront tout en œuvre pour que soient respectés les principes qu'elle proclame et notamment le principe 7.*

[Principe 7 : droit à une éducation gratuite et obligatoire, possibilité de se livrer à des jeux et des activités récréatives orientées vers les fins visées par l'éducation]

Depuis 15 ans, nous nous battons aussi pour que l'enfant puisse jouer, se détendre, respirer, s'épanouir, s'éduquer, nous demandons que la société moderne lui fasse une place plus importante. »

Parmi d'autres associations ou organismes, les Francas ont participé à l'élaboration de la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

« Dans le groupe des associations françaises, les Francas se retrouvent très rapidement à l'animation des travaux relatifs aux droits de participation. Ceci n'est pas le fruit du hasard : cette question est liée à notre histoire.

Rappelons par exemple que la Fédération des Francas et Franches Camarades avait déployé, en 1946, une grande énergie pour faire prendre en compte le statut de l'enfant dans la Constitution de la IV^e République. Vingt ans plus tard, le « Congrès J » de Lorient, rassemblant les jeunes animateurs de l'époque, définissait ce que pouvait être l'action pédagogique au sujet de la participation...

[...] En plus de tout ceci, nous étions en 1989 et les Francas initiaient alors une action originale : *Les cahiers de doléance des enfants et des jeunes*. Ils invitaient à porter un regard critique sur l'environnement et à formuler des propositions. Cette action, qui s'est déroulée dans 1200 communes de 87 départements, a réuni plus de 200 000 participants et a souvent débouché sur la mise en place de structures locales de concertation. »

Entretien avec Pierre de Rosa, *Camaraderie* n° 286, juillet-sept. 2009, « La Convention Internationale des Droits de l'Enfant a 20 ans ».

Contacts presse

Sophie Dargelos – Directrice nationale de programme - Tél. : 06 85 70 69 97 - sdargelos@francas.asso.fr



@FrancasFede



Les Francas